

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

nos yeux et nous ne voulons rien voir.

Parce que de prime abord en effet, les dispositions légales en matière d'assurance-chômage pour les militaires et le versement obligatoire de primes aux caisses maladie, alors que, depuis la fondation de l'armée fédérale, tout militaire est assuré contre la maladie et les accidents par l'Assurance militaire fédérale, sont certes douloureuses pour les « victimes » mais ne mettent pas en péril l'existence du pays et de son armée. Pas plus que la modestie des soldes versées ; pas plus que l'insuffisance des allocations pour pertes de gain (celles versées en particulier aux indépendants) ; pas plus, par voie de conséquence, qu'il y ait de moins en moins d'indépendants parmi les cadres ; pas plus que le manque d'officiers dans la plupart des armes et services ; pas plus que la disparition en douceur de formations militaires pour récupérer de l'encadrement ; pas plus que les déclara-

tions mensongères, falsifiées, fausses ou polémiques de quelques parlementaires ; pas plus que les initiatives contre ceci ou contre cela, pas plus que les interpellations populistes et démagogiques contre telles ou telles dispositions administratives ou juridiques entre employeurs (DMF) et employés ; pas plus que l'habile manipulation du langage qui doit faire croire que facilité de travail est synonyme de privilège ; pas plus que le nouveau chef de l'Etat-major de l'armée soit appelé général par des médias ; pas plus, enfin, pour clore une liste non exhaustive, qu'une télévision locale use de la fiction pour faire passer les idées actuelles et le but ultime des adversaires de l'armée.

Additionnés, en revanche, ces faits, parfois anodins, voire triviaux, ressortissent au bon choix tactique des adversaires de l'armée et de leurs « idiots utiles ». Ils devraient dessiller nos yeux, nous remémorer ces propos de Cromwell :

« Les problèmes non résolus sont sans pitié pour les peuples comme pour les particuliers » ou plus simplement nous rappeler comment on tue l'écrivain : à petit feu !

P.S. Au moment de mettre sous presse, nous prenons connaissance des interpellations de Madame la conseillère nationale Christiane Langenberger sur la situation des jeunes chômeurs durant leur service de longue durée, cosignée par 28 membres de la chambre basse et de la réponse du Conseil fédéral sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Le cri d'alarme de *Notre Armée de Milice* a été entendu !

En toute dernière minute, nous apprenons que l'Office fédéral des assurances sociales semble envisager d'utiliser l'entier des fonds de la caisse de compensation d'ici l'an 2010 à d'autres fins !

**Divisionnaire
Philippe Zeller**



**PRENEZ PLACE:
LA NOUVELLE ASSU-
RANCE AUTO MOBICAR
VOUS ATTEND.**

mobicar

Mobilier Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré